

## Rénovation de l'Aéroport de Libreville

# L'Etat et la société Visiom scellent un partenariat

J.M

Libreville/Gabon

**DANS** le cadre de la modernisation des aéroports du Gabon, le ministre des Transports et de la Logistique, Justin Ndoundangoye, et le directeur commercial de Visiom, Stéphane Wattez, ont paraphé, le 7 mai 2019, à Libreville, une convention d'achats des nouveaux équipements destinés à l'aéroport international Léon-Mba.

Cette convention, qui s'inscrit dans la matérialisation de la visite d'inspection à Paris des installations de la société Visiom par le ministre des Transports, porte sur deux volets. Le premier est celui de la fourniture d'équipements, et le second sur l'ouverture d'une



Photo : Jean Madouma

Echange du protocole entre le ministre des Transports et le directeur commercial de Visiom.

représentation à vocation sous-régionale au niveau du Gabon de la société Visiom. « Nous sommes en plein processus de réhabilitation de l'aéroport international Léon-Mba. La phase aujourd'hui concerne essentiellement les équipements, notam-

ment les scanners, les tapis à bagages. Ce que nous avons obtenu de plus dans cette signature, c'est la présence même de Visiom en terre gabonaise, par l'ouverture d'une agence, qui va couvrir toute la sous-région. On aura un service après-vente à domicile », a

indiqué M. Ndoundangoye.

Selon le directeur général de l'Office de la sûreté et de la facilitation des aéroports du Gabon (ONS-FAG), le colonel Eric Moussavou, en dehors de la fourniture des équipements, tout sera complè-

tement rénové, partant du fret jusqu'au tri à bagages, avec un nouveau dispositif de troisième génération. Il est aussi prévu un certain nombre de pièces de rechange pour les aéroports de Mvengue et de Port-Gentil. « Aujourd'hui, nous irons

plus loin. Nous sommes heureux de mettre en place une structure locale pour développer encore plus notre proximité technique avec les autorités gabonaises, et même au-delà du Gabon dans la sous-région, en Afrique centrale », a souligné Stéphane Wattez.



Photo : Olivier Ndeambi / L'Union

ADL va subir un profond lifting.

## Rumeurs sur des supposées maltraitances d'employés à Nkok

# Le démenti de l'administrateur général de la Zerp

MSM

Libreville/Gabon

**FAISANT** suite au communiqué de presse publié par Human Rights Watch, le vendredi 26 avril 2019 à Genève, portant sur de potentiels cas d'esclavage, de restriction des libertés individuelles des travailleurs ainsi que sur la précarité du travail au sein d'une unité de transformation du bois basée dans la Zone économique à régime privilégié de Nkok (ZEP), son administrateur général, Igord Simard Nyambi, s'est rendu sur le site de la société Accurate Industries, afin de vérifier les informations avancées par les Nations unies. Cette première inspection,



Photo : Jean Madouma / L'Union

Selon l'administration de Nkok, toutes les révélations sur des cas de maltraitance à la Zerp sont infondées.

inopinée, a été l'occasion de discuter avec plusieurs employés et de vérifier les éventuelles restrictions qu'ils auraient pu avoir en termes de mobilité. Outre l'usine, les logements des expatriés, situés à 3 kilomètres de leur

lieu de travail, ont également été inspectés. Il ressort des discussions avec les employés et de la visite effectuée, que l'autorité administrative ne corrobore pas les affirmations des Nations unies à ce stade.



Photo : Jean Madouma

Les conditions des travailleurs sont strictement encadrées sur le site de la zone économique.

Aussi, tel que constaté, les employés expatriés résident dans des logements disposant des commodités suivantes (salles de bain, chambres à coucher, climatisation). Aucune restriction sur les libertés des travailleurs n'a été relevée.

« L'autorité administrative rappelle que le gouvernement gabonais est très soucieux du respect des droits fondamentaux de l'Homme dans la question des conditions de travail. Une enquête sera diligentée à cet effet. L'autorité administra-

tive reste en attente, par ailleurs, des conclusions des autorités indiennes saisies à cette fin. Le gouvernement gabonais, enfin, se réserve le droit d'ester en justice toute personne qui tenterait de nuire à sa réputation par voies de déstabilisation », a souligné l'administrateur de la Zerp de Nkok.

Il faut savoir que près de 4000 emplois directs ont été créés depuis la création de la Zerp de Nkok en 2012, particulièrement dans la transformation du bois. Ce qui participe activement de la diversification de l'économie gabonaise tel que recommandé par l'Organisation des Nations unies et les plus hautes autorités de l'État.

## ONE-Entreprendre

# Un Fonds de 30 millions pour autonomiser les handicapés

AEE

Libreville/Gabon

**LE** secrétaire exécutif du Fonds d'aide à l'insertion et à la réinsertion professionnelles (FIR), Hans Landry Ivala, et la directrice générale des Affaires sociales, Nadine Olga Embinga, ont signé, mardi, une convention de partenariat pour soutenir les personnes handicapées.

Il s'agit de mettre, chaque année, à la disposition de ces dernières la somme de 30 millions de francs. Et ce, durant 5 ans renouvelables afin de les accompagner dans leurs projets. « Ce Fonds du dispositif ONE-Entreprendre à deux consti-



Photo : Felicien Ndongo

Les personnes à mobilité réduite vont bénéficier de cette aide de l'ONE.

tuants dont l'un servant à accompagner les personnes dites vulnérables. Notamment des personnes vivant avec un handicap car, il faut également autonomiser ces

compatriotes qui, souvent, ont été marginalisés. Et comme il s'agit d'un accompagnement spécifique, nous avons pensé qu'il fallait nous accompagner des ex-



Photo : Abel Eyeghe

Photo de famille des différentes parties.

perts. Et nous savons que le ministère en charge de la Solidarité nationale, par la branche de la direction nationale des Affaires sociales, est plus adapté pour pou-

voir faire cet accompagnement de manière optimale», a indiqué le DG de l'ONE. Le rôle des affaires sociales va consister à recueillir les dossiers et se rassurer de

l'état de précarité de ces entrepreneurs handicapés. « Dans un premier temps, 60 personnes vivant dans la précarité avec un handicap, bénéficieront d'abord de ce Fonds. Bien qu'on parle de micro crédit, ce sera donc des activités génératrices de revenus (AGR), qui pourront permettre à ces personnes d'être autonomes et ne plus quémander dans la rue. Nous mettrons également un accent sur le terrain et une évaluation de la gestion des futures PME sont prévus par l'Office national de l'emploi (avec l'ensemble de leurs partenaires dans le cadre de ce dispositif), a précisé la directrice des Affaires sociales, Nadine Olga Embinga.